

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fait à Lyon
Le 17/03/2022

Les Conseillers du Commerce Extérieur Auvergne-Rhône-Alpes et le pôle de compétitivité CIMES Auvergne-Rhône-Alpes signent une convention de partenariat

Les deux organisations ont signé ce jour une convention de partenariat afin de mettre en commun leurs compétences et d'accompagner les entreprises ensemble, à l'international.

A travers cette convention, les deux organisations souhaitent collaborer à travers différents points :

- Des échanges d'informations réguliers entre les équipes afin de partager les grandes orientations respectives des parties et la mise en place d'actions communes sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Le renforcement de la coordination, des interactions, de l'animation et de la promotion des compétences respectives entre les réseaux territoriaux des deux organisations sur les questions internationales.
- La promotion et/ou la co-organisation d'évènements entre les organisations relatifs à l'international.
- La promotion du dispositif VIE.
- Plus particulièrement la mise en place du dispositif de mentorat, visant à mettre en relation des entreprises du pôle CIMES avec les Conseillers du Commerce Extérieur de la France Auvergne-Rhône-Alpes les plus adéquats pour les accompagner.

Grâce à cette nouvelle collaboration, les CCE Auvergne-Rhône-Alpes et CIMES Auvergne-Rhône-Alpes partageront leurs expertises et accompagneront les entreprises dans leurs projets internationaux efficacement, en leur proposant de nouvelles expertises.

A propos du Pôle de Compétitivité CIMES Auvergne-Rhône-Alpes :

Le Pôle de compétitivité CIMES Auvergne-Rhône-Alpes est dédié au manufacturing et à la performance des systèmes productifs. Le cœur de mission de CIMES Auvergne-Rhône-Alpes concerne l'innovation collaborative au service de la conception, l'ingénierie et le pilotage des équipements et des lignes de production industrielles. La commission « international » de CIMES Auvergne-Rhône-Alpes accompagne en priorité les PME offeuses de solutions pour l'industrie du futur.

A propos des Conseillers du Commerce Extérieur de la France Auvergne-Rhône-Alpes

Nommés par décret du premier ministre, les Conseillers du Commerce Extérieur de la France mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils sont 4200 dans plus de 150 pays dont 200 patrons et dirigeants en Auvergne-Rhône-Alpes avec une grande expérience de l'international. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés pour accélérer l'internationalisation des entreprises françaises, promouvoir l'attractivité de notre territoire et encourager les jeunes à exercer les métiers de l'international.



*Christophe Dwernicki, Président de la commission « international » de CIMES
Morane Rey-Huet, Président des CCE Auvergne-Rhône-Alpes
Dominique Andrieux, Vice-Président du comité Auvergne des CCE Auvergne-Rhône-Alpes*

CIMES
Creating Integrated MEchanical Systems
Auvergne-Rhône-Alpes

**LES CONSEILLERS DU COMMERCE
EXTÉRIEUR DE LA FRANCE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Contacts :

CCE Auvergne-Rhône-Alpes :
Caroline Goubet
Déléguée Régionale
cgoubet@crcef-ra.org
04 26 73 46 16

CIMES Auvergne-Rhône-Alpes :
Quentin Courbon
Chargé de mission Europe et
International
q.courbon@cimes-hub.com
07 87 04 00 28